



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 1623

Texte de la question

## AVENIR DE LA RECHERCHE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe UMP.

**M. Jean-Pierre Door.** Monsieur le ministre délégué à la recherche, les états généraux de la recherche, organisés à l'initiative du mouvement des chercheurs, se sont tenus à Grenoble voici quelques jours seulement. Votre présence, ainsi que celle du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, confirment l'ambition du Gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités et de tenir ses engagements pour que la recherche française retrouve sa place dans le peloton de tête des pays industrialisés. Parallèlement, l'Office parlementaire et l'Assemblée nationale travaillent, dans le cadre de leurs missions respectives, sur le sujet. Ils vous transmettront leurs conclusions dans quelques semaines afin d'enrichir le projet de loi d'orientation et de programmation sur la recherche actuellement en préparation.

À Grenoble, le comité d'initiative et de proposition, qui a été créé le 17 mars par le Premier ministre et qui est coprésidé par les professeurs Baulieu et Brézin, vous a également révélé ses principales propositions.

Monsieur le ministre, pouvez-vous informer l'Assemblée nationale des résultats de ces états généraux et, surtout, nous faire part de votre espoir, partagé par les chercheurs, quant à l'avenir du système de recherche français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. Frédéric Dutoit.** Allô ! Allô !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué à la recherche.

**M. François d'Aubert, ministre délégué à la recherche.** Monsieur le député, les états généraux de la recherche qui se sont tenus à Grenoble le week-end dernier ont été un moment très fort dans la réflexion sur l'avenir de notre système d'innovation et de recherche qui doit être plus compétitif face à la concurrence mondiale.

Ce débat, qui a été à la fois passionné et très constructif, a permis de dégager des propositions. Par ailleurs, le Comité d'initiative et de proposition, présidé par les professeurs Baulieu et Brézin, doit transmettre à François Fillon et à moi-même ses propres conclusions dans les jours qui viennent.

**M. Maxime Gremetz.** Nous les avons déjà !

**M. le ministre délégué à la recherche.** Nous tiendrons évidemment le plus grand compte de ces différentes propositions.

Des points essentiels ont été abordés concernant l'avenir de notre recherche, notamment pour les jeunes, tous ces jeunes enthousiastes qui, après une expérience à l'étranger, hésitent à revenir en France parce que nos structures ne sont peut-être pas assez accueillantes et attractives pour eux.

La nécessaire évaluation de notre système de recherche a également été évoquée, de façon très positive, tout comme l'a été la question des simplifications administratives. Il devient en effet de plus en plus difficile, dans un cadre trop bureaucratique, de faire de la recherche en France.

La dimension européenne n'a pas été oubliée non plus. Il n'y aura pas de recherche efficace en France si nous ne nous plaçons pas dans une perspective européenne. C'est la seule manière d'être compétitif face à la mondialisation.

Le projet de loi d'orientation et de programmation sur la recherche est sur les bons rails. Il sera présenté au Parlement au deuxième trimestre 2005. Il permettra de relever les principaux défis qui sont lancés à la recherche française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Pierre Door](#)

**Circonscription** : Loiret (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1623

**Rubrique** : Recherche

**Ministère interrogé** : recherche

**Ministère attributaire** : recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2004